

LA COMMANDE

La Communauté d'Agglomération de Cergy-Pontoise (CACP) a adopté un Schéma Directeur de Piscines en juin 2018 et a choisi d'implanter un centre Nautique à Saint-Ouen-l'Aumône dans le secteur du Val de Liesse (VdL). Afin de choisir le meilleur emplacement pour cet équipement, la CACP nous a chargés de réaliser un diagnostic sur l'accessibilité au Val de Liesse évaluant tous les modes de déplacement. Cette étude doit prendre en compte l'accessibilité perçue et/ou vécue par les usagers et les habitants à différentes échelles.

NOS AXES D'INTERROGATIONS

- Dans quelle mesure les mobilités perçues et vécues des habitants du Val de Liesse (et des alentours) correspondent-elles à l'offre de transport existante ?
- Qu'est-ce que ces pratiques nous révèlent sur la relation que les habitants entretiennent avec le Val de Liesse ?
- Dans ces perspectives, quelle place pour un centre nautique dans le Val de Liesse ?

NOTRE METHODOLOGIE

Quelles échelles ?

- L'agglomération de Cergy-Pontoise
- La commune de Saint-Ouen-l'Aumône
- Le Val de Liesse : Liesse 1, 2, et 3.

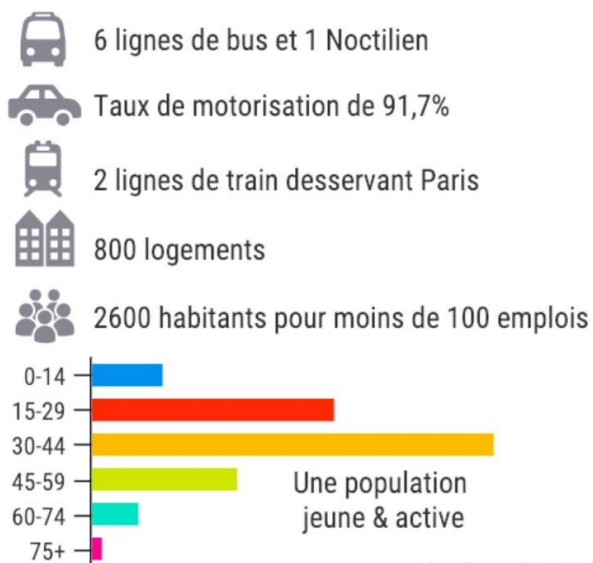
Quelle accessibilité du Val de Liesse ?

- Création d'un rapport d'étonnement
- Étude des documents de planification (PLU, SCOT, SDRIF, PDU, Schéma directeur des piscines)
- Recensement de l'offre de transports dans le quartier (STIVO, SNCF, Google, INSEE)
- Entretiens avec des témoins privilégiés et questionnaires auprès d'habitants
- Observation participante des différents modes de transport
- Production de données graphiques et cartographiques (synthèse des modes de transport ; entrées et sorties du quartier ; marchabilité...)

Quelle place pour le nouveau centre nautique ?

- Enquêtes de terrain et observations
- Cartographie participative sur l'emplacement du centre nautique

Le Val de Liesse, c'est...



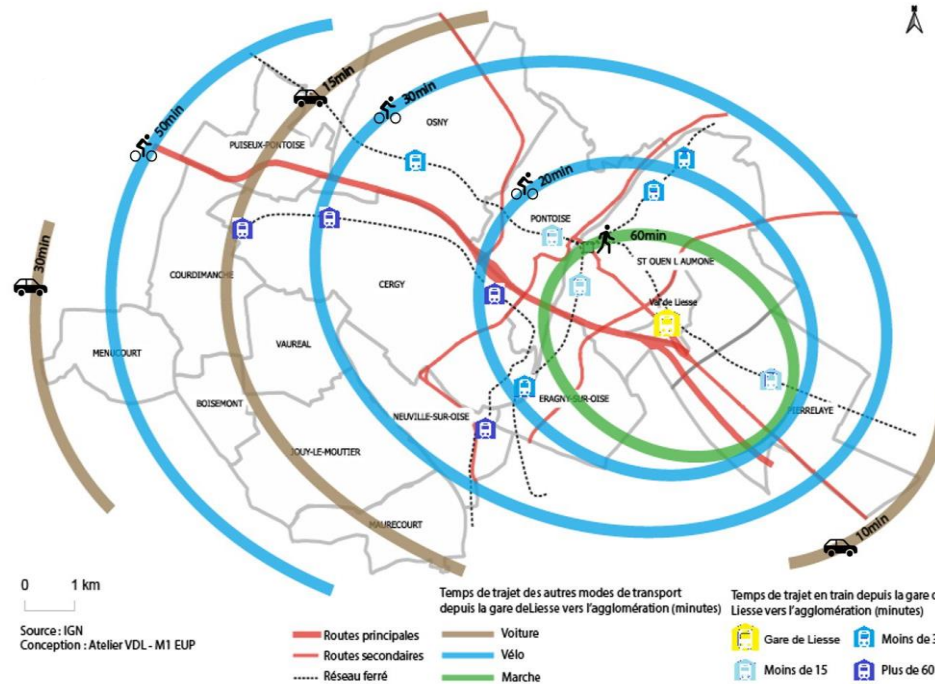
LA PREDOMINANCE DE L'AUTOMOBILE

La voiture individuelle est le moyen de transport le plus utilisé par les cergyptoains. L'agglomération a été pensée dans les années 60 pour la voiture autour d'axes routiers structurants l'A15 et la N184. Le VdL dispose d'un accès proche à ces infrastructures autoroutières et selon nos enquêtes les connexions à ces axes ne posent pas de problème. L'automobile reste le mode de déplacement principal pour la souplesse, la liberté, et la fiabilité qu'elle offre à ceux qui disposent d'une voiture. Si l'agglomération veut réduire la part modale de la voiture, elle pourrait notamment agir sur le stationnement à proximité des gares et sur la commodité des déplacements cyclistes.

UN RESEAU FERRE ASSURANT UNE LIAISON DIRECTE VERS PARIS

Les déplacements en train représentent une part importante des trajets domicile-travail. L'agglomération possède un réseau ferré étendu et bien connecté au centre-ville parisien. La gare de Liesse est desservie par

deux lignes (Le transilien H et le RER C). Mais, il est plus simple de se rendre à Paris en train que dans la plupart des communes de l'agglomération. La fréquentation de la gare de Liesse est plus importante en semaine que le week-end.



POTENTIEL D'ACCESSIBILITE EN TEMPS DANS L'AGGLOMERATION DE CERGY PONTOISE A PARTIR DE LIESSE

INTERMODALITE ET FLEXIBILITE :

LE BUS

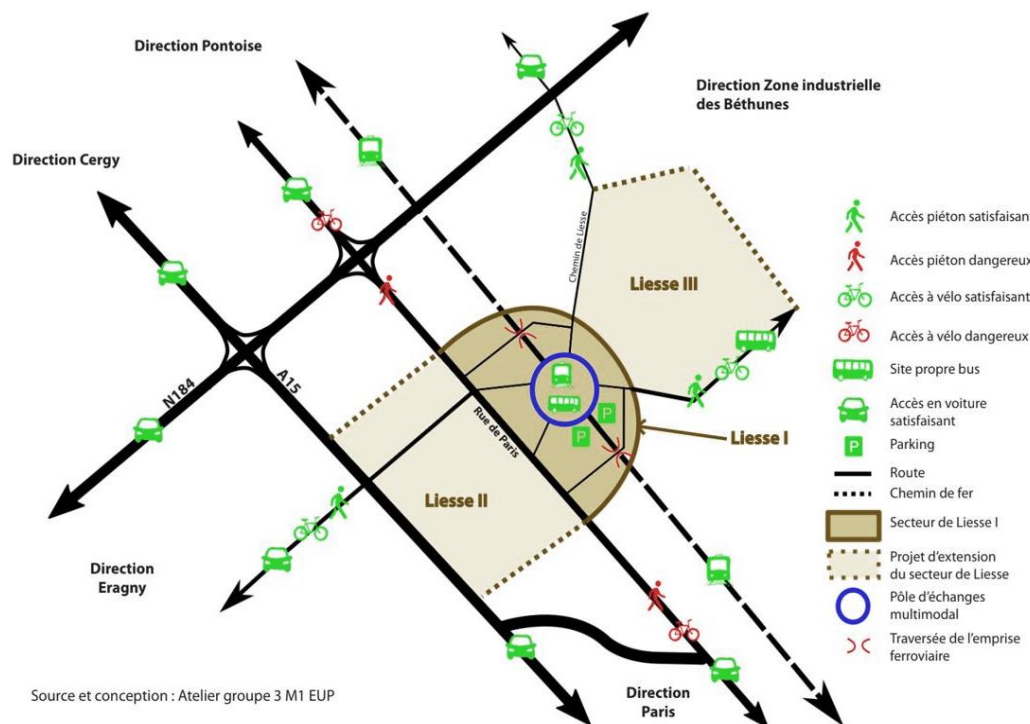
La station de bus du Val de Liesse est une gare routière d'interconnexion importante entre sept lignes (33, 55, 57, 58, 59, 95-20, N150). Le réseau d'autobus complète finement le réseau ferroviaire et rend possible l'intermodalité dans l'agglomération : Les gares routières deviennent des *hubs*. Les bus permettent de relier la gare de Liesse aux zones d'activités proches (Bellevue, Béthunes, Vert-Galant et Épluches) et sont favorables aux déplacements domicile-travail et aux trajets scolaires.

LA MARCHÉ, ADAPTEE A L'ECHELLE DU QUARTIER

A l'échelle du quartier du Val de Liesse, la marche est très utilisée. Elle est le moyen de transport le plus efficace/optimisé pour se rendre dans les commerces de proximité, à l'école ou à la gare. Il y a également une pratique récréative de la marche : promenades en famille et balades le long du Ru de Liesse qui est bien entretenu, agréable et aménagé aux abords du quartier.

Lorsqu'il s'agit de sortir du quartier, la marche est beaucoup moins pratiquée en partie parce que les liaisons viaires et les connexions ont été majoritairement pensées pour la voiture. En effet, le Val de Liesse est bordé par des voies de type autoroutier, souvent privées de trottoirs, mal entretenues et dangereuses à cause du passage des voitures, etc. Le piéton y trouve difficilement sa place et les trajets vers les communes alentours sont principalement effectués en voiture.

L'ACCESSIBILITÉ DEPUIS LE SECTEUR VAL DE LIESSE SELON LES MODES DE TRANSPORT



COUPE TOPOGRAPHIQUE DU VdL

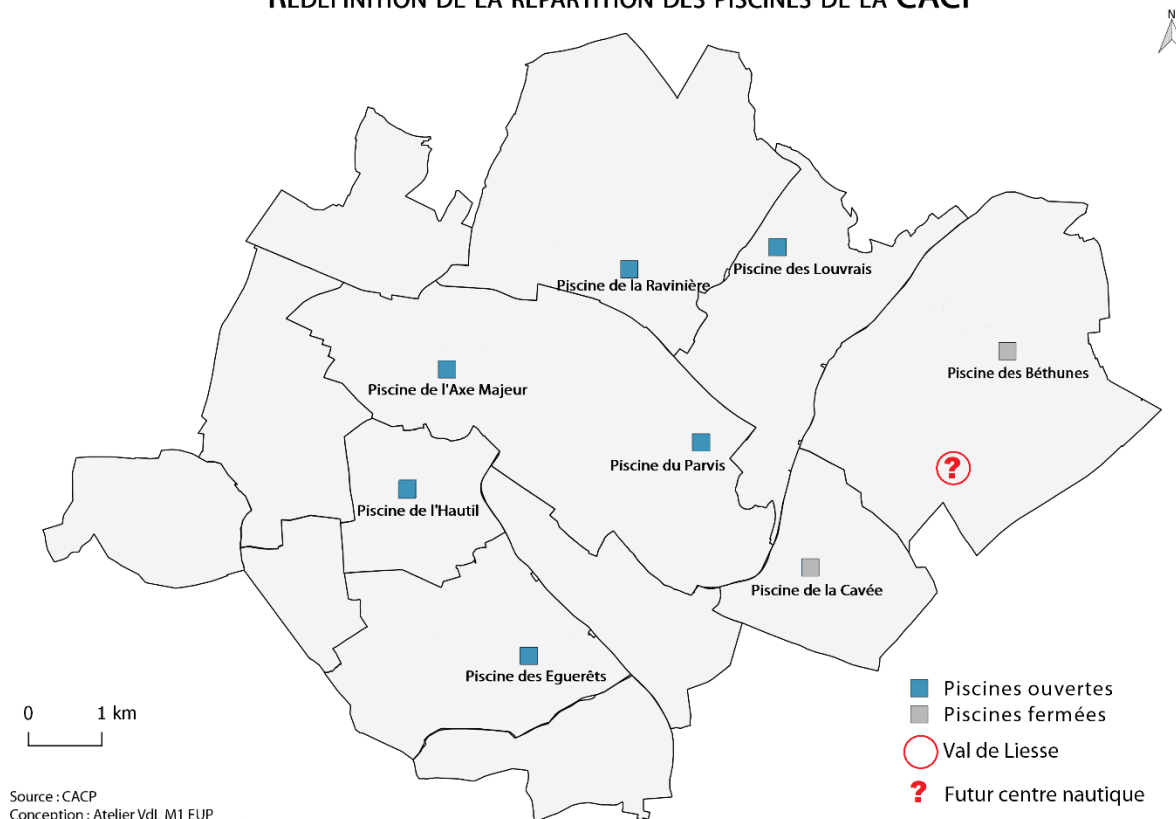


LE VELO : UN MODE DE TRANSPORT A FORT POTENTIEL

L'utilisation du vélo comme mode de déplacement est pertinente pour des trajets vers les quartiers ou communes proches s'ils sont reliés par des pistes cyclables. Ce qui limite la performance du vélo pour la desserte interne du VdL est le dénivelé important (cf. coupe); pour les liaisons avec le reste de la

Commune et les autres communes, les difficultés sont les mêmes que pour la marche (insécurité routière); cela pourrait être amélioré par des aménagements cyclables comme celui qui est prévu entre le VdL et Pierrelaye.

REDEFINITION DE LA REPARTITION DES PISCINES DE LA CACP



L'IMPLANTATION DU CENTRE NAUTIQUE A DEFINIR

Le Schéma Directeur des Piscines de l'agglomération prévoit la création d'un centre nautique au VdL et la fermeture de deux des huit piscines existantes. Actuellement, la plupart de nos enquêtés se rendent à la piscine en voiture et la nouvelle répartition risque d'en augmenter l'utilisation.

L'emplacement précis du centre nautique sera déterminant sur la possibilité de s'y rendre sans dépendre de la voiture; cet emplacement devrait tenir compte de l'accès pédestre depuis la gare ferroviaire, de la proximité des lignes de bus actuelles ou à redéfinir et du développement de l'infrastructure cyclable.

CONCLUSION

Ce diagnostic a permis d'explorer les différents aspects de l'accessibilité du quartier du Val de Liesse aux trois échelles étudiées : communale, communauté d'agglomération et régionale.

- La voiture reste prédominante tant dans son usage que dans sa praticité.
- Le train est un mode de transport pertinent pour aller à Paris, mais qui ne permet de rejoindre la plupart des autres communes.
- Le bus constitue une alternative à la voiture afin de relier le reste de l'agglomération.
- Le vélo présente un potentiel intéressant. Toutefois, certaines entrées/sorties du quartier sont encore dangereuses à l'heure actuelle.
- Le secteur de Liesse étant compact, la marche constitue le moyen de transport le plus adapté pour se déplacer à cette échelle.

ETUDIANTS : Annabi Myriam, Celle Edouard, Djamadjidaye Jaurès, Gagnage Léa, Lucau-Danila Emanuel, Marchal Timothée, Wang Wilson et Zirouel Nouarra.

ENCADRANTS : Topete Alondra et Monnet Jérôme.